



Délibération 2021-445

Approbation du compte de gestion 2020

Extrait du registre des délibérations
du comité syndical du Jeudi 11 février 2021

Le comité syndical mixte association Maison de la Normandie et de la Manche s'est réuni Jeudi 11 février 2021 à 10 heures à SAINT-LO, au Conseil départemental (en présentiel et visioconférence, salle audio) dûment convoqué par courriel du 03 février 2021 de M. Jean-Marc Julienne, président du SMANM.

Nombre de membres en exercice	Nombre de présents		Quorum (Art 3 des statuts modifiés)
	Titulaires	Suppléant	
12	6	1	7

Membres titulaires :

participants en présentiel

M. Jean-Marc JULIENNE	conseiller départemental, président du SMANM
Mme Anne-Marie COUSIN	conseillère régionale, vice-présidente du SMANM
M. François DUFOUR	conseiller régional
M. Antoine DELAUNAY	conseiller départemental

participants en visioconférence

Mme Nathalie THIERRY	conseillère régionale
M. Jean-Manuel COUSIN	conseiller régional

Membre suppléant : en présentiel

M. Franck TISON	conseiller départemental Représente Mme Frédérique BOURY
-----------------	---

EXCUSES

Membres titulaires:

Mme Frédérique BOURY	conseillère départementale
M. François BRIERE	conseiller départemental
Mme Catherine BRUNAUD-RHYN	conseillère départementale
Mme Christine LEBACHELEY	conseillère départementale
Mme Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK	conseillère régionale

ABSENT

M. Jean-Jacques NOEL	conseiller régional
----------------------	---------------------

.../...

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le rapport de séance n°444 du 11 février 2021 ;

Vu le compte de gestion de l'exercice 2020 établi par le payeur départemental présentant les résultats identiques à ceux du compte administratif 2020 avec un excédent global de 33 877,47 euros se répartissant en un excédent de 11 002,43 euros pour la section de fonctionnement et un excédent de 22 875,04 euros la section d'investissement ;

Le comité, à l'unanimité des membres participants, **approuve le compte de gestion 2020.**

Pour extrait certifié conforme,

Le président du SMANM,

Jean-Marc Julienne

